

Agenda ([retrouvez notre agenda en ligne](#))

1. **Lundi 12 février : webinaire agréé phytoliceance organisé par le CPP** : c'est l'hiver, tant qu'on n'est pas aux champs, c'est le moment d'accumuler des points phytoliceance pour ne pas être pris au dépourvu lorsque l'échéance de votre phytoliceance sera venue. **[Voici le programme complet.](#)**

De 10 h à 12h20 le Centre Pilote Pomme de terre organise une réunion phytoliceance en ligne avec pour thèmes :

- Patat'Up : pratiques culturales innovantes pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires
- L'apport de la spatialisation des données dans l'utilisation de modèles mathématiques de prédiction du développement des maladies des plantes en Wallonie
- Les principes IPM, la prévention des résistances pour éviter les impasses phytos
- Datura, souchet comestible et autres adventices difficiles à combattre
- Démarche écophyto : expériences de 2022 et 2023 en pommes de terre+ Ecorégime réduction d'intrants.

Nombre de places pour la réunion limité à 90, [l'inscription se fait via le lien suivant.](#)

Les inscrits recevront par email un lien pour participer à la réunion la veille ou le matin de celle-ci. Pour assister à la réunion, vous devez disposer d'un ordinateur équipé d'une caméra (car nous devons surveiller la présence effective de chacun) et d'un micro (pour poser des questions, c'est plus facile). Les points seront attribués après vérification de la présence effective de chaque participant et après avoir répondu aux questions qui seront communiquées pendant la réunion.

2. **Vendredi 16 février : Assemblée générale** du Groupement wallon des producteurs de plants de pommes de terre (GWPPPD-upr) à Ciney
3. **Mardi 27 février : voyage annuel Fiwap** : visite de l'entreprise Wecxsteen à Méricourt (France) et de 2 fermes dans les environs. Détails suivront avec courrier spécifique.
4. **Lundi 11 mars : AG annuelle de la Fiwap.** Invitation et détails suivront.

C'est d'actualité

1. Faible disponibilité en plants et coupage de plants généralisés...

Au printemps le NEPG et la Fiwap ont alerté les patatiers sur le fait que les surfaces en plants étaient en baisse, et que la disponibilité en variétés principales et dans les différents calibres serait réduites...

En été - automne, il était quasi impossible de s'assurer auprès des vendeurs de plants et des usines, d'avoir les volumes souhaités pour emblaver les surfaces 2024.

Début 2024, les premières usines ont sorti les contrats 2024 – 2025 ainsi que les conditions de livraisons de plants. On y constatait des prix en forte hausse ainsi que les tableaux de calibres habituels de plants avaient disparu et avaient été modifiés !

C'est ainsi que l'on propose désormais des calibres 45/50 mm, 50/55, 55/60 coupés.

Il est possible que du surcalibre 60/70 ou 70/80 mm soit coupé en 4 morceaux voire plus.

Comment dès lors raisonner votre commande de plants (Fontane, Challenger, Innovator...) avec des calibres inhabituels et du plant coupé ?

- Pour du 45/50 mm coupé en 2 : planter comme du 28/35 mm (ou éventuellement comme du 35/45mm) + 10 %
- Pour du 50/55 mm coupé en 2 : planter comme du 35/45 mm (ou éventuellement comme du 35/50 mm) + 10 %
- Pour du 55/60 mm coupé en 2 : planter comme du 35/50 mm (ou éventuellement comme du 45/50 mm) + 10 %.

Dans le cas de 60/70 mm coupé en 4 : planter comme du 35/45 mm et pour du 70 mm+ coupé en 4, planter comme du 35/50 mm (ou éventuellement comme du 45/50 mm). Dans le cas de 70 mm + coupé en 8, planter comme du 28/35 mm.

Quelques données mesurées sur un lot de Fontane					
calibre	poids/tube rcule (+/-) en gr.	nombre tuberc. par kg	calibre	poids/tube rcule	nombre tuberc. par kg
28-35	20	50	50-60	130	7,5
35-45	45	22	60-65	185	5,5
45-50	80	12,5	65-70	235	4-4,5
35-50	57	17,5	60-70	210	4,5-5
50-55	11	9	70-75	295	3-3,5
55-60	155	6,5			
sources: Fiwap asbl					

Un petit essai sera mis en place pour voir si 2 demi-plants d'un calibre donné donnent plus ou moins de germes que le plant non coupé. Cet essai sera mis en place pour de la Fontane, sur les calibres 45/50 mm, 50/55, 55/60, 60/70 coupé en 2 et sur du 60/70 et du 70 mm+ coupé en 4 et du 70 mm+ coupé en 8. Le calcul des germes se fera en distinguant la partie « talon » de la partie « couronne ».

Les conseils et données ci-dessous sont fait pour vous aider au maximum. La Fiwap ne peut néanmoins pas être tenue pour responsable au cas où l'utilisation de ces données ne donnerait pas satisfaction.

Il est possible qu'au lieu d'augmenter la densité de plantation de 10% avec le plant coupé, certains, par économie, tenteront de planter au contraire moins serré. C'est à l'usage qu'on verra qui avait raison, dans un sens comme dans l'autre...

Vous trouverez ci plus loin les tableaux « septante-cinq » et « nonante » tels que fournis chaque année. Ils seront repris à nouveau, adaptés et corrigés, notamment avec des données pour le plant coupé, dans les semaines qui viennent.

Septante-cinq	distance de plantation (cm) dans butte pour écartements à 75 cm					quantité de plants/ha (t) - indicatif*		
	28-35	35-45	35-50/55 - 45-50	50-55/60	50-55/60 coupé	28-35	35-45 / 35-50	45-50 / 50-55
variétés / calibre plant								
Agria	24 à 28	26 à 28	28 à 32		24 à 30		3 à 3,1	
Alanis	24 - 26	28-30	33-38			1,1-1,2	2,1-2,3 / 2,3-2,5	2,8-3,2
Alégria	28	32						
Bintje	32 à 36	34 à 40	38 à 46			0,9 à 1,0	1,55-1,75 / 2,0-2,10	2,45 / 2,75
Cephora	21,5	33,3 à 27,7	34 - 37			1,5	2,2-2,3 / 2,4-2,6	3,7-4
Challenger frites	30 à 36	38	36 à 41		32 à 36	1,1 à 1,2	1,9-2,9	
Challenger conso			32 à 34					
Daisy	28 à 31	33 à 35	38 à 43		28 à 31	1,2	2,25	3 à 3,2
Donata	26 à 27		34 à 36	38 à 39	34 à 35		2,7	3,5 à 4
Fontane	24 à 33	30 à 38	33 à 34		32 à 38	1,1 à 1,2	1,9-2,1 / 2,0-2,5	2,90-2,95 / 3,2-3,3
Heraclea	27		35	39				
Innovator	23 à 30	27 à 35	30 à 40	43	32 à 36	1,4	2,4 / 2,5-3,4	
Kingsman	32 à 34		40 à 42			1,1 à 1,2	2,1 - 2,3	
Lady Amarilla	31	34 à 36	39	44	38			
Lady Anna	33	40	42			1,2 à 1,3	2,1-2,2 /	
Lady Claire	19		27 à 33	33 à 36				
Lady Jane	26-28		36-38 (35-50)	42 - 44	35 - 36	1,4	2,0 (35-50)	4,0 (50-60)
Lady Rosetta	10		15 à 33	18				
Markies	24 à 34	30 à 38	32 à 44	54 à 56	26 à 30	1,00 à 1,05	1,7-1,9 / 2,2-2,3	2,6-2,7 / 2,9-3,0
Montis	24 - 26	28-30	33 - 38			1,1-1,2	2,1-2,3 / 2,3-2,5	2,8-3,2
Opal	23 à 25	27 à 30	29 à 33	36 à 38				
Ramos	25 à 30	27 à 35	35 à 40	43	33 à 35	1,1 à 1,2	1,9-2,1 / 2,0-2,5	2,90-2,95 / 3,2-3,3
Royal	29 à 33	34 à 38	37 à 42	40 à 44	34 à 37	1	1,80 - 2,20	2,90 - 3,50
Satis	24 à 33	30 à 38	33 à 34		32 à 38	1,1 à 1,2	1,9-2,1 / 2,0-2,5	2,90-2,95 / 3,2-3,3
Victoria frites	24 à 33	32 à 35	35 à 40	41 à 43	32 à 33	1,1 à 1,2	1,9-2,1 / 2,0-2,5	2,90-2,95 / 3,2-3,3
Victoria conso	17 à 24	27 à 29	22 à 31	28				
VR 808	28	33						
Zorba		33 à 35	36 à 38			1	2,1-2,3 /	3,4

sources: obtenteurs / usines / compilation Fiwap * affiner après comptage et pesage de quelques kg de plants!

Nonante	distance de plantation (cm) dans butte pour écartements à 90 cm					quantité de plants/ha (t) - indicatif *		
	28-35	35-45	35-50/55 - 45-50	50-50/60	50-55/60 coupé	28-35	35-45 / 35-50	45-50 / 50-55
variétés / calibre plant								
Agria	20 à 23	22 à 26	24 à 30		21 à 25			
Alanis								
Alégria	23 à 24		26 à 27					
Bintje	26 à 30	28 à 36	34 à 40			0,9 à 1,0	1,55-1,75 / 2,0-2,10	2,45 / 2,75
Cephora	17,9	27,7 à 23,1	28,3 - 30,8			1,5	2,2-2,3 / 2,4-2,6	3,7-4
Challenger frites	25 à 30	31 à 32	30 à 34		26 à 30	1,1 à 1,2	1,9-2,9	
Challenger conso			26 à 28					
Daisy	23 à 26	27 à 29	32 à 36		23 à 26			
Donata	22 à 23		28 à 30	32 à 33	28 à 29			
Fontane	20 à 28	25 à 32	27 à 37		27 à 32	1,1 à 1,2	1,9-2,1 / 2,0-2,5	2,90-2,95 / 3,2-3,3
Heraclea	22		29	33				
Innovator	19 à 25	22 à 29	25 à 33	35 à 36	25 à 28	1,4	2,4 / 2,5-3,4	
Kingsman								
Lady Amarilla	26	28 à 32	32	37	32			
Lady Anna	28	33	35			1,2 à 1,3	2,1-2,2 /	
Lady Claire	15 à 16		22 à 28	27 à 30				
Lady Jane	22-23	29	32 (35-50)	37 (50-60)	29	1,4	2,0 (35-50)	4,0 (50-60)
Lady Rosetta	8 à 9		13 à 27	15				
Markies	20 à 28	25 à 32	27 à 37	46 à 48	22 à 25	1,00 à 1,05	1,7-1,9 / 2,2-2,3	2,6-2,7 / 2,9-3,0
Montis								
Opal	19 à 21	23 à 25	24 à 28	30 à 32				
Ramos	20 à 25	22 à 29	29 à 33	35 à 36	27 à 29	1,1 à 1,2	1,9-2,1 / 2,0-2,5	2,90-2,95 / 3,2-3,3
Royal	25 à 28	28 à 31	37 à 42	35 à 39	29 à 32	1	1,80 - 2,20	2,90 - 3,50
Satis	20 à 28	25 à 32	27 à 37		27 à 32	1,1 à 1,2	1,9-2,1 / 2,0-2,5	2,90-2,95 / 3,2-3,3
Victoria frites	20 à 27	27 à 29	27 à 33	34 à 36	26 à 28	1,1 à 1,2	1,9-2,1 / 2,0-2,5	2,90-2,95 / 3,2-3,3
Victoria conso	14 à 20	22 à 24	18 à 26	23 à 26				
VR 808	23	28						
Zorba		27 à 30	29 à 31			1	2,1-2,3 /	3,4

sources: obtenteurs / usines / compilation Fiwap * affiner après comptage et pesage de quelques kg de plants!

2. Frites d'Inno récoltées le 28 janvier 2024 (crédit photos : DR / Fiwap)

A gauche, tubercules ratatinés (+/- 70 %) suite au gel, pas encore pourris. A droite, frites faites avec les 10 à 15 % de tubercules de fonds de butte encore fermes. L'indice de friture est de 3,80 soit ce qui est encore acceptable en fin de saison...


Un échantillonnage (du 06 janvier – voir photo dans message Fiwap du 09/01/24) au même endroit donnait un indice de friture de 2,60.



« Marché à terme : **EEX à Leipzig (€/q) Fontane, Agria et var. apparentées pour transfo, 40 mm+, min 60 % 50 mm + :**

€/q	22/01	23/01	24/01	25/01	26/01	29/01 Clôture – Volumes – Positions ouvertes		
Avril 2024	35,90	35,90	35,90	35,90	36,40	36,90	50	699
Juin 2024	31,50	31,50	31,50	31,50	39,00	38,60	-	0
Nov 2024	17,50	17,50	17,50	17,50	17,50	17,50	-	0
Avril 2025	29,50	29,50	29,50	29,50	29,50	29,50	-	4

Marchés physiques européens : récapitulatif des cours €/t (source : NEPG) :

 NEPG = UE-04 (en €/t)		Semaine 03	Semaine 04	Semaine 05	Tendance
Belgique	Fontane, Challenger	250,00	250,00 – 300,00	300,00	↑
	Bintje	250,00 – 280,00	270,00 – 300,00	300,00	↑
Pays-Bas	Frites >35 mm NeBeDe	200,00 – 260,00	240,00 – 280,00	250,00 – 300,00	→↑
	Var rondes ovales (Fontane)	200,00 – 250,00	240,00 – 280,00	250,00 – 300,00	→
Allemagne	Fontane	250,00	300,00	-	↑
	Challenger	250,00	300,00	-	↑
	Innovator	280,00	330,00	-	↑
	Agria	250,00	300,00	-	↑
France	≠ var. ind, 360 PSE, fritable	200,00 – 220,00	250,00 – 260,00	-	→
	Fontane	200,00	250,00	-	→
	Innovator	210,00 – 230,00	260,00 – 270,00	-	→
<i>Belgique (Fiwap/PCA)</i>		<i>Tout venant 35 mm +, fritable, vrac, départ, min 60 % 50 mm +, chargé, hors TVA.</i>			
<i>Pays-Bas (Cotation NAO (Potato NL) + cotation VTA)</i>		<i>Destination industrie frites : tt-venant, vrac, fritable, départ, 35 mm +, min 60 % 50 mm+, min 360 g/5 kg PSE). Export : tt-venant, vrac, départ, 40 mm +, min 60 % 50 mm+. Prix hors TVA.</i>			
<i>France (RNM)</i>		<i>Bassin Nord, non lavée, 360g/5 kg PSE, tout venant 35mm +, fritable, hTVA</i>			
<i>Allemagne (Reka-Rhénanie)</i>		<i>Fritable, 40 mm+, vrac, départ, hors TVA (Reka – Rhénanie). A certaines périodes, 10,00 €/t à retirer pour triage !</i>			

Indice Pomme de terre de EEX : L'indice pommes de terre de l'AMI sert de base pour calculer le **règlement de liquidation** (afwikkelprijs ou cash settlement) qui fixe la valeur d'un lot de pommes de terre (**fritable, 40 mm +**) lors de la clôture de l'échéance du **marché à terme EEX** à Leipzig (basé sur les cotations NL (PotatoNL), B (Fiwap/PCA & Belgapom), F (RNM) et D (AMI)) : en €/100 kg : N.c. = non coté. **Source : AMI GmbH**

	Sem 50	Sem 51	Sem 02	Sem 03	Sem 04
Indice Pomme de terre (BeNeDeFr) - EEX - €/q	20,90	21,10	21,70	24,40	26,50

Belgique (semaine 05) : synthèse des marchés physiques Fiwap / PCA :

Marchés industriels et export :

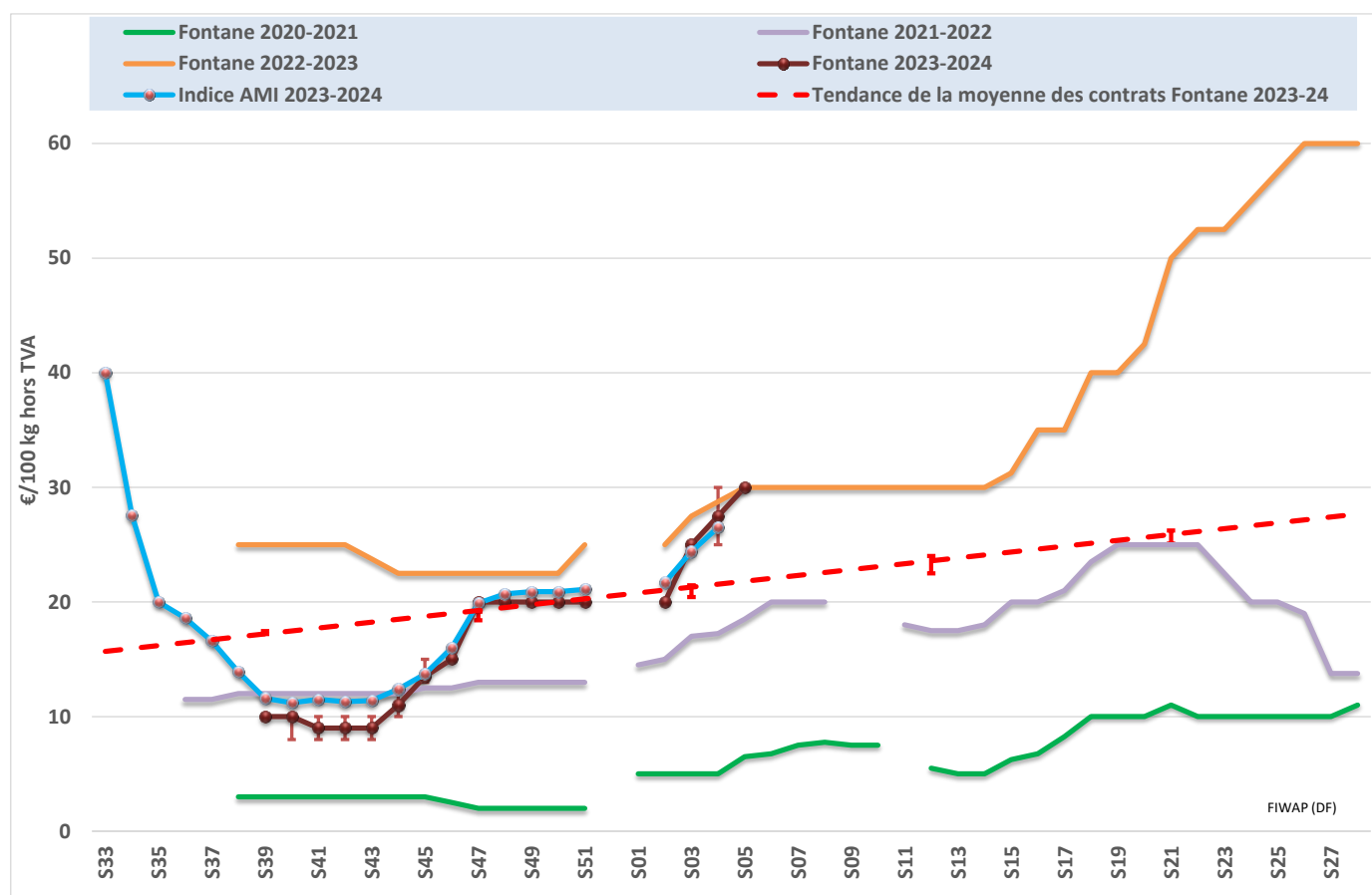
Marché ferme, avec globalement 30,00 €/q pour les variétés principales (Challenger, Bintje, Fontane...) pour la transformation industrielle, l'épluchage et l'export. Prix plus élevés pour Innovator. Propositions de prix plus élevés également pour livraison mars à la fin de saison ! Les principaux industriels sont à l'achat. L'offre globale reste faible. On note une demande pour l'export, mais le commerce est rendu difficile par la hausse des prix.

Prix pour le tout-venant (fritable, 35 mm+), départ, livraison immédiate :

Fontane / Challenger : principalement 30,00 €/q, ferme, offre inférieure à demande ;

Bintje : principalement 30,00 €/q, ferme, offre inférieure à demande ;

Innovator : 30,00 à 32,00 €/q, ferme.



Pays-Bas

Quasi toutes les cotations ont progressé de l'ordre de 5,00 €/q en cumul de la semaine passée et de cette semaine, ce qui n'empêche pas **l'industrie** d'être active à l'achat. La fourchette de prix s'élargit, vers 25,00 à 40,00 €/q, les prix supérieurs concernant entre autres la frite fraîche. L'offre reste néanmoins limitée, ce qui amène les usines à se reposer sur les contrats de février. **A l'export**, la hausse des cours est plus difficile à faire avaler. Les exportateurs conservent un volume régulier de travail, mais la perte du marché sénégalais impose de trouver de nouvelles destinations, qui ne sont pas africaines vu les prix en hausse. L'accent est mis sur l'Europe du Sud (Espagne, Italie) mais vers l'Est il y a aussi des possibilités. Les prix départ exportateur varient entre 32,00 et 38,00 €/q (calibré big-bag). Sur les **marchés intérieurs du frais**, la distribution doit suivre la hausse des cours et les prix aux producteurs varient entre 33,00 et 45,00 €/q selon variété et qualité.

PotatoNL (€/q): www.potatonl.com	16/01/24	23/01/24	30/01/24
I) Cat.1- fritable, 35 mm+ à destination NL/BE/DE	20,00 – 26,00	24,00 – 28,00	25,00 – 30,00
II) Cat.2 – fritable, 40 mm+ autres que catégorie 1	34,00 – 40,00	34,00 – 40,00	34,00 – 40,00
III) Frites fraîches : Agria, Markies, Victoria...	25,00 – 40,00	25,00 – 40,00*	27,50 – 40,00*
IV) Frites restauration rapide (var. longues) : Innovator, Markies, Zorba...	23,00 – 25,00	24,00 – 27,50	27,50 – 30,00
V) Frites standards (var. rondes) : Fontane, Bintje...	20,00 – 25,00	24,00 – 28,00	25,00 – 30,00
VI) Export, tout venant 40 mm+	23,00 – 26,00	23,00 – 26,00	24,00 – 27,00
VIII) 40 – 50 mm, fritable, calibré, vrac, sur camion	15,00 – 17,00	15,00 – 19,00	15,00 – 20,00
IX) Pommes de terre pour flocons, PSE > 360 g/5 kg	8,00 – 11,00	8,00 – 11,00	10,00 – 12,00
X) Pommes de terre pour bétail GMP+	5,00 – 6,50	5,00 – 6,50	5,00 – 6,50

* Le bas de la fourchette correspond aux lots non conservables

France

Pour l'industrie, la gestion de lots difficiles restait d'actualité la semaine passée, avec la volonté de ne pas encombrer le marché. L'offre existait, même si les usines se montraient assez peu aux achats (de 25,00 à 27,00 €/t pour achat immédiat) tout en prenant facilement ce qui est proposé. La compétition avec l'export contribue à raffermir les prix. On notait aussi des transactions avec livraison différée. **A l'export**, le commerce reste dynamique et les prix départ exportateur sont stables (30,00 à 40,00 €/q selon calibre et variété). On signale des difficultés de fret vers certaines destinations du Moyen-Orient en raison des tensions géopolitiques. La recherche de pommes de terre sur le libre par le négoce intermédiaire est active mais le marché marque un tassement tant en volume qu'en prix, la barre des 40,00 €/q semblant constituer un palier sauf pour la Caesar qui poursuit sa progression. Les destinations ne changent pas (Europe du Sud et de l'Est), le Portugal reste en retrait en termes de prix, et l'Allemagne se signale.

Pdt industrielle, vrac, départ, hTVA, Nord Seine, €/qt, min – max (moy) (RNM) :

Pdt industrie, Nord Seine, non lavée	Sem 02	Sem. 03	Sem.04
Fontane 35 mm+, fritable	20,00 (20,00)	20,00 – 25,00 (24,00)	25,00
Diverses variétés 35 mm+, fritable	20,00 – 22,00 (21,00)	20,00 – 26,00 (24,00)	25,00 – 26,00 (25,00)
Innovator	21,00 – 23,00 (22,00)	22,00 – 27,00 (25,00)	26,00 – 27,00 (26,00)

Allemagne

Marché industrie : Cours en hausse en pommes de terre industrie ! **Innovator** à **33,00 €/q**, **Fontane** à **30,00 €/q**, **Challenger** à **30,00** et **Agria** à **30,00 €/q** ! Indice pdt industrie AML : légère hausse à **25,80 €/q**.

Marché du frais : stable à **16,00 et 15,00 €/sac** de 25 kg (respectivement CF marchés et marchandise sur palettes). Conso de Rhénanie « caisse – frigo », prix à **42,00 €/qt** (respectivement CT, CF et farineuses). Le secteur estime qu'en Basse Saxe, le « *Kartoffelland* » par excellence, y a déjà 25 % de stocks en moins qu'à la même époque l'année passée. Rendements moindres, expéditions vers le Sud et l'le Sud-est de la République, expéditions et exportations dynamiques vers le Sud et le Sud-est de l'Europe, mais aussi tarages plus élevés, expliquent cette « fonte » des stocks. La conséquence, ce sont des introductions plus précoces de françaises, et un intérêt grandissant pour les israéliennes (dont les volumes seront moindres !) et des égyptiennes...

Pommes de terre bio : (AMI GmbH). Prix stables à +/- **66 €/q** pour les producteurs. **72 €/q** rendues négoce de gros.

Cours (Rhénanie) : **15,00 €/sac de 25 kg** en CF et **14,00 €/ sac de 25 kg** en sacs sur palettes.

Prix REKA Rhénanie : prix producteurs*, hTVA		12/01 (S02)	19/01 (S03)	26/01 (S04)
Départ ferme (€/25 kg) chair ferme		15,00	16,00	16,00
Départ ferme (€/25 kg) en palettes		14,00	15,00	15,00
Chair ferme Rhénanie (caisse – frigo)		37,00	42,00	42,00
Chair tendre Rhénanie (caisse – frigo)		37,00	42,00	42,00
Farineuses Rhénanie (caisse – frigo)		37,00	42,00	42,00
Rhénanie industrie	Innovator	25,00	28,00	33,00
	Fontane	22,00	25,00	30,00
	Challenger	22,00	25,00	30,00
	Agria	22,00	25,00	30,00

Prix AMI GmbH	12/01 (S02)	19/01 (S03)	26/01 (S04)
Chair ferme	36,17	36,67	36,50
Chair tendre / farineuse	35,08	35,83	35,75
Basse Saxe, var industrie, 40mm+, min 360 PSE	16,00 – 20,00	22,00 – 25,00	21,00 – 25,00
Chips / croustilles	17,00 – 22,00	21,00 – 26,00	23,00 – 26,00
Indice de l'AMI (divers « frites », 40 mm +)	21,61	22,46	25,80
Pdt alimentation bétail	1,00 – 4,00	1,00 – 4,00	1,00 – 4,00
Bio (marché du frais, rendues préparateur)	72,00	72,00	72,00
Bio (marché du frais, prix producteur) **	66,00	66,00	66,00

*En période de départ champs, il faut retirer 1,00 €/q à ces prix pour frais de triage !!

**prix producteur évalué suite à échanges avec source info.

Pdt bio, prix de vente « gros » et « magasins spécialisés »	Sem 01	Sem 02	Sem 02
tt var., comm. détail, €/kg (caisse 12,50 kg)	1,39	1,51	1,51
CF, comm. détail, €/kg (caisse 12,50 kg)	1,40	1,46	1,46
CT, comm. détail, €/kg (caisse 12,50 kg)	1,37	1,57	1,57
farin., comm. détail (caisse 12,50 kg)	1,41	1,41	1,41
tt var. comm. gros, €/kg (caisse 12,50 kg)	0,96	0,93	0,93
CF, comm. gros €/kg (caisse 12,50 kg)	1,02	1,03	1,03
CT, comm. gros, €/kg (caisse 12,50 kg)	0,91	0,87	0,87
CT, comm. gros, €/kg (caisse 12,50 kg)	1,02	1,05	1,05
Tt var = toutes variétés ; CF = chair ferme ; CT = chair tendre			

Egypte (source : AMI GmbH)

Les premières hâtives ont été récoltées, avec une demande qui d'ores et déjà est plus forte que l'offre. La saison 2023 avait commencé à 75 – 70 €/qt, les prix actuels ne sont pas encore connus. Il y a eu moins de plants livrés et vendus provenant de l'Union européenne que l'an passé. Les conditions de croissance sont jusqu'à présent excellentes, on s'attend donc aux premières livraisons vers le Nord-ouest de l'Europe dès la fin février.

En 2022 les Egyptiens avaient exporté 211.000 t vers l'Union. En 2023 c'était 403.000 tonnes. Souvenons-nous notamment de 5.000 à 10.000 t d'égyptiennes que l'industrie a achetées 50 €/q rendues en juillet 2023...

Prochain message mardi 06 février 2024

Auteurs : Pierre Lebrun – Daniel Ryckmans. Pour toute question : pierre.lebrun@fiwap.be ou daniel.ryckmans@fiwap.be ou 081/61.06.56. La synthèse des marchés belges est établie en étroite collaboration entre Fiwap et PCA et ne peut être reprise qu'en mentionnant les 2 organismes sous le vocable « Message des marchés Fiwap/PCA » ou « Marktbericht PCA/Fiwap ».

Sources : Général : NEPG. Belgique : contacts téléphoniques pris auprès de professionnels du secteur (producteurs, négociants, courtiers, transformateurs...) figurant parmi une liste de 80 correspondants. France = RNM (Réseau des Nouvelles des Marchés) à Lille + UNPT (Paris). Pays-Bas = PotatoNL + NAO (Nederlandse Aardappel Organisatie). VTA (Verenigde Telers Akkerbouw); Boerderij ; PotatoNL ; Allemagne = REKA-Rhénanie ; EEX (Leipzig) ; AMI (Agrarmarkt Information - GmbH). Grande-Bretagne = UK Potatoes ; Potato Call.

FIWAP asbl : Rue du Bordia, 4 • 5030 GEMBLoux

Tél. : +32 (0)81 61.06.56 • info@fiwap.be • www.fiwap.be

N° d'entreprise: 0450.743.558 • RPM Namur • Compte bancaire: BE 25 1031 1329 7482